

Thibault THOMAS 34 9

De: I Luquet <i.luquet@gerloge.fr>
Envoyé: mercredi 16 octobre 2013 12:47
À: thibault.thomas34@neuf.fr
Cc: Florence.Bezely@rivp.fr; Anne-Gaelle.Huen@france-habitation.fr
Objet: REUNION PREPARATOIRE AG - MISE A JOUR STATUTS ASL FLANDRES SUD
Pièces jointes: Lettre Maître GUEGAN du 15.10.2013.pdf; Statuts ASL FLANDRES SUD.pdf; Lettre GUEGAN du 29 avril 2013.pdf; Mail ETDU BERNARD du 31 mai 2013.pdf; Mail ETUDE BERNARD du 20 juin 2013.pdf; Lettre GUEGAN du 25 juin 2013.pdf; Facture GUEGAN n°1203073.pdf; Facture GUEGAN n°1211061.pdf; Facture GUEGAN n°1304100.pdf

Cher Monsieur,

Nous vous remercions pour les dates proposées pour la tenue de la réunion préparatoire à l'Assemblée Générale Spéciale.

En vue de la préparation de ce rendez-vous, nous vous prions de trouver, ci-joint, la lettre du 15 octobre dernier de Maître GUEGAN faisant suite à nos demandes appuyées d'explications, accompagnée du dernier projet de la mise à jour des statuts de l'ASL FLANDRES SUD. Nous vous précisons que les modifications des statuts effectuées par Maître GUEGAN sont en « rouge » et les rectifications apportées suite à aux remarques de certains membres de l'Association sont en « bleu ».

Il ressort de sa correspondance que les honoraires facturés sont les suivants :

1/ Dossier consultation suite au manquement de l'ancien syndic de procéder à la mise à jour des Statuts dans les délais requis par l'ordonnance du 1^{er} juillet 2004 :

- Note de frais et honoraires provisionnelle n°1203073 du 23 mars 2012 d'un montant de 1 435,20 Euros T.T.C. :
- Note de frais et honoraires n°1211061 du 22 novembre 2012 d'un montant de 1 674,40 Euros T.T.C. :

Soit un montant total pour la Consultation de **3 109,60 Euros T.T.C.**

2/ Dossier mise à jour des Statuts et réunions :

- Note de frais et honoraires n°1304100 du 30 avril 2013 d'un montant de **2 840,50 Euros T.T.C.**

Bien entendu, nous évoquerons ce point lors de notre prochaine réunion.

Nous restons comme toujours à votre entière disposition pour toute information complémentaire qui vous serait utile,

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués et distingués.

Iliane LUQUET
Gestionnaire
i.luquet@gerloge.fr

Tél : 01.42.27.27.82
Fax : 01.46.22.93.90.

P.S. : nous vous remercions de toujours indiquer dans la case « objet », l'adresse de la copropriété concernée ainsi qu'un objet sommaire.

A toutes fins utiles, vous pouvez contacter :

- | | | | |
|--|---|--|-----------------|
| - Pour la « Gestion Locative » : | Evelyne LORIENTE | e.lorient@gerloge.fr | 01.47.27.27.82 |
| - Pour la « Location-Vente-Estimation » : | Marfée de SOULTRAIT | m.desoultrait@gerloge.fr | 01.42.27.82.07 |
| - Pour la « Gestion de Copropriétés » : | Francine BOTTO | f.botto@etudebernard.fr | 01.46.22.52.96. |

Etude BERNARD - Cabinet GERLOGE

33 boulevard Berthier
75017 PARIS

Les informations contenues dans ce message et toutes les pièces jointes (ci-après le "message") sont confidentielles et établies à l'intention exclusive de ses destinataires. Toute utilisation ou diffusion-totale ou partielle de ce message non conforme à sa destination est interdite, sauf autorisation expresse. Tout message électronique est susceptible d'altération. ETUDE BERNARD et GERLOGE déclinent toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Si vous n'êtes pas destinataire de ce message, nous vous demandons de bien vouloir le supprimer de votre système et en avertir immédiatement l'expéditeur